

VOTRE BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis.
Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

TARIFS		B vers A1		
Dénomination		Prix Unitaire € TTC	TVA**	Volume
DIVERS	Frais de dossier			
	Ouvrage			
	Autre			
FORMATION	Théorie			
	Pratique			
	Autre			
	Heures en supplément			
MONTANT TOTAL EN € TTC				

**1= Taux TVA réduit **2= Taux TVA normal

Informations complémentaires :

La formation fait l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur : L 213-2 et R 213-3 du Code de la Route;
ainsi que la recommandation n° 05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux à la conduite automobile.

Réf. P3dp00-BA1-01-0418



09.86.22.53.03
HERICOURT

09.82.37.93.00
MONTBELIARD

gaelle-autoconduite.com

Gaëlle AUTO-CONDUITE

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la Réussite »

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google play

Facebook




Votre auto-école vous informe sur la formation nécessaire pour conduire sur le territoire nationale une motocyclette légère ou un véhicule de la catégorie L5e, pour les conducteurs déjà titulaires

de la catégorie B du permis depuis au moins 2 ans.

Quelle formation ? À quel moment ? Pour quels coûts ? Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact :

Téléphone : E-mail :



B VERS A1 EN 7H

MONTBELIARD HERICOURT	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Tests d'entraînement au Code	Bureaux fermés Le Lundi	10h à 12h 13h à 18h 	10h à 12h 13h à 18h 	10h à 12h 13h à 18h 	10h à 12h 13h à 18h 	10h à 15h Non-stop 
Cours moniteur Thématiques	Bureaux fermés Le Lundi	18h 19h30 Flash répétés  SECURITE ROUTIERE TOUS RESPONSABLES		18h 19h30 Flash répétés  SECURITE ROUTIERE TOUS RESPONSABLES		 
Organisation RVP/RVP1/RVP2	Bureaux fermés Le Lundi					09h à 11h Suivant Planning 
POST PERMIS	Bureaux fermés Le Lundi					09h à 16h Suivant Planning Et Demande SECURITE ROUTIERE TOUS RESPONSABLES
Cours Pratique Conduite	8h à 19h  	8h à 19h  	8h à 19h  	8h à 19h  	8h à 19h  	8h à 16h  

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, des motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e.

Quand puis-je suivre la formation ?

La formation peut être suivie un mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.



CARACTÉRISTIQUES

FORMATION DISPENSÉE

Véhicule utilisé	• motocyclette légère ou véhicule de la catégorie L5e
Enseignement	• La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner de la catégorie A et A1 en cours de validité. • Un enseignant ne peut être autorisé à surveiller que trois élèves au maximum. L'enseignant peut surveiller ses élèves soit à bord d'une voiture, soit en tant que conducteur d'une motocyclette.

LA FORMATION DE 7 HEURES

LE PROGRAMME DE FORMATION

Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	• 2 h	• Module théorique	• Appréhender notamment les accidents les plus fréquents, la conduite sous la pluie ou de nuit, la nécessité d'être équipé de vêtements protecteurs.
Séquence 2	• 2 h	• Module hors circulation	• Découvrir le véhicule et ses caractéristiques.
Séquence 3	• 3 h	• Module en circulation	• Adapter votre vitesse aux conditions de circulation et aux autres usagers de la route (en et hors agglomération).

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION A LA CONDUITE DES MOTOCYCLETTES LEGERES ET DES VEHICULES DE LA CATEGORIE L5e

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____

À : _____

Date d'obtention de la catégorie B du permis : _____

N° du permis de conduire : _____

Photo

Signature du titulaire : _____

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école.

En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, la formation suivie reste acquise.